

nord-est, une tour carrée, servant à la fois de donjon et de défense pour la porte placée au nord, faisait saillie à l'extérieur et à l'intérieur de l'édifice. En effet, le château avait besoin, de ce côté, d'une protection plus forte que sur ses autres faces, car il n'était accessible que par là, au moyen d'une étroite arête de rochers qui le liait aux balmes voisines. La face de l'est était renforcée par des tourelles dont on voit quelques traces. Celle de l'ouest, donnant sur une pente rapide qui descendait jusqu'au Brevon, n'avait pas d'autre protection que l'épaisseur de ses murs. Celle du sud, placée sur le bord extrême d'un rocher souvent vertical et toujours très-escarpé, dominait à près de cent mètres la ville qui s'étend à ses pieds. Un mur assez élevé partait de cette façade méridionale dans la direction de l'Albarine ; il suivait l'arête de la montagne jusqu'à un escarpement naturel qui rendait impossible toute tentative d'escalade. Deux tourelles sans ouvertures le flanquaient dans sa longueur. On communiquait sans doute de l'une à l'autre et de celles-ci au château par un passage étroit pratiqué dans la crête du mur et supporté par des consoles. Quelques autres tourelles placées sur des corniches, du côté de la ville, complétaient ce système de défense bien simple, comme on le voit. Si nous avons su nous faire comprendre, il est évident que le château de Cornillon, placé au point de réunion de trois vallées, était destiné à surveiller au loin le pays, surtout à protéger la ville, mais qu'il ne pouvait servir de résidence au seigneur le moins difficile. Ses dimensions étaient à peine de 30 mètres du nord au sud, et de 15 de l'est à l'ouest. Aucun détail d'architecture n'existe dans ces ruines. On n'y voit même ni porte ni fenêtre, si ce n'est la trace d'une baie étroite du côté du midi. Il faut donc supposer que les ouvertures étaient situées à une grande hauteur au-dessus du sol, ou peut-être qu'elles donnaient sur une petite cour réservée à l'intérieur.

L'appareil des murs du château est de moellons irréguliers rangés par assises parallèles. Des trous carrés percés çà et là indiquent la place des échafaudages. Le ciment est très-grossier, mais d'une dureté excessive. Les trois angles encore visibles sont en pierres de taille moyennes disposées avec soin. La partie infé-